Actes

Colloque européen

Installation en montagne

Les journées de l'agriculture paysanne en montagne

Photo ©BR

5 et 6 novembre 2015, Ax-Les-Thermes, Ariège (Midi-Pyrénées)

Confédération Paysanne
Syndicat pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs

ENVIE DE PAYSANS
Pas de bons boulots sans paysans !

Une initiative co-financée par la Direction Générale de l'Agriculture et du Développement Rural de la Commission européenne. « La PAC face aux nouveaux défis ». www.ec.europa.eu.

ADEAR ARIEGE

Colloque européen

Installation en montagne

Les journées de l'agriculture paysanne en montagne

5 et 6 novembre 2015, Ax-Les-Thermes, Ariège (Midi-Pyrénées)

Pour faciliter la consultation en ligne et le téléchargement, les Actes ont été scindés en plusieurs documents :

- des documents « textes » : comptes rendus des plénières et ateliers
- des documents, référencés par leur nom d'auteur, complémentaires aux comptes rendus.

Compte-rendus

Document 1 – Visites de ferme
Document 2 – Réalité et enjeux de l'agriculture paysanne en montagne
Document 3 – État des lieux des politiques publiques de montagne
Document 4 – Temps de paroles sur la prédation
Document 5 – Ateliers
Document 6 – Table ronde-Oser changer de cap

Diaporamas et/ou textes complémentaires

Document 7 – PPT- Doc 2-Paroles de paysans
Document 8 – PPT- Doc 2-Jean Pluvinage
Document 9 – PPT- Doc 3-Marc Dimanche
Document 10A – PPT-Doc 5- Atelier 4- Michel Meuret
Document 10B – Texte Doc 5-Atelier 4- Michel Meuret
Document 11 – PPT- Doc 5-Atelier 3- Gilles Allaire

"Une initiative co-financée par la Direction Générale de l'Agriculture et du Développement Rural de la Commission européenne. "La PAC face aux nouveaux défis"2015-0233. Le contenu de ce document est de la seule responsabilité de la Confédération paysanne et la Commission Européenne n'est nullement responsable de l'usage qui en sera fait."

Une initiative co-financée par la Direction Générale de l'Agriculture et du Développement Rural de la Commission européenne, « La PAC face aux nouveaux défis ». www.ec.europa.eu.

Visites de fermes

Sommaire

La ferme de Domi et Gérard, à Unac : élevage ovin transhumant	***5***
« La ferme du Crabé », chez Cécile et Pierre à Orgeix : élevage caprin avec transformation fromagère.	***15***
La route de la Corniche, escale à Lordat	***18***
La ferme d'Andréa à Urs : maraîchage et production de pain et de biscuits	***20***

Pour des raisons techniques, il n'a pas été possible de réaliser des comptes rendus complets de chacune des visites, exception faite de la visite réalisée chez Domi et Gérard.

Chez Domi et Gérard, éleveur.se de moutons, à Unac

Photo ©MD

À l'arrière-plan, les terrasses dont les murets de soutènement ont été réhabilités lors d'un stage de formation de 3 jours accueillant 7 à 8 personnes.

Visite de la bergerie

Photo ©MD

Photo ©MD

La ferme de Dominique Destribois et Gérard Tauriac est située sur la commune de Unac et Bestiac, en haute Ariège. Ils sont en GAEC (Groupement agricole d'exploitation en commun), élèvent des brebis tarasconnaises dont ils commercialisent la viande en vente directe et transhument sur l'estive des Bésines à la limite de l'Ariège et des Pyrénées-Orientales.

Une installation prévue en 2016, en brebis laitières

Domi. *Nous sommes en GAEC à 2. Manu, notre fils, est actuellement aide familial et va rentrer dans le GAEC en 2016. Gérard s'est installé seul en 1982. Moi je n'étais que compagne d'exploitant agricole. En 1996 nous avons constitué une EARL mais cela ne justifiait pas d'amener du foncier. En 2010 nous avons créé un GAEC. Le GAEC, au-delà des avantages financiers, nous permettait surtout d'embaucher Manu comme aide-familial. Pour la constitution du GAEC, l'apport de foncier était nécessaire. J'ai pu récupérer suffisamment de foncier sur l'AFP de Bestiac pour justifier mon statut de paysanne dont Manu va bénéficier : 43 ha en AFP (Association foncière pastorale) sur Unac (dont 9 ha de prés, 28 ha de parcours et le reste usage non agricole) et 2,5 ha de prés, 77 ha de parcours, le reste en non agricole Bestiac*

Manu. *Je suis en cours d'installation. J'ai le projet de m'associer avec les parents en brebis laitières en transformation fromagère. J'effectue actuellement les démarches administratives. J'ai mûri ce projet il y a quelques années. Nous avons déjà 700 brebis sur la commune à deux éleveurs. C'est compliqué d'être à 3 sur 400 brebis. Donc, je pars sur des brebis laitières, une centaine de brebis manech têtes noires, parce que cela m'intéresse et pour apporter une nouvelle activité. Je compte faire de la tomme. Cela évite la pression de la vente et c'est le plus simple, car c'est moi qui vais transformer. Donc je pars sur la tomme. Déjà bien la faire. Après, plus tard, on verra.... L'idée c'est de commercialiser en vente directe. On a déjà un réseau de clients à travers la vente des agneaux. Après j'aimerais bien démarcher les restaurateurs sur Ax-les-Thermes, les refuges de montagne.*

Domi. *L'avantage c'est qu'il n'y a pas du tout de producteur ici. Il y a peu de brebis laitières en Ariège et aucune dans la vallée. Donc, oui, cela peut être intéressant. Pour ce qui est du troupeau, on ne va pas augmenter le nombre de bêtes. Actuellement en brebis viande, nous avons 350 mères. En comptant les agnelles, on arrive à un total de 420 bêtes. Notre objectif c'est de descendre tant qu'on pourra, tout en faisant en sorte que l'on ait quand même notre revenu. On ne va non plus pas chercher du foncier. On fait avec ce que l'on a. Le seul gros point noir, c'est la construction de bâtiment. Après, le compromis en brebis laitière, c'est que l'on veut éviter une surcharge de boulot, notamment avec la traite. L'idée, je sais que ça fait bondir ceux qui font du lait, serait de pratiquer la monotraite. Effectivement la production est moindre mais pas tant que cela.*

Suggestion et/ou question des participants :
Pourquoi pas deux traites jusqu'au mois de mai et une traite ensuite ?
Produits transformés : le yaourt s'allie bien avec la tomme, c'est relativement facile, bien valorisé et donne une rentrée d'argent immédiate.

L'association foncière pastorale, un outil indispensable

***Domi**. La première AFP d' Unac a été constituée en 1994 pour 5 ans. Lorsqu'il fallut la renouveler pour 5 ans également, la moitié du conseil municipal démissionna. Toucher à la propriété privée, c'est vraiment très douloureux. Plus récemment, elle a été renouvelée pour 20 ans, et là, ça n'a pas posé de problème. L'AFP constitue un super outil de travail pour les endroits qui ont été abandonnés suite à l'exode rural et qui ont subit une très grosse déprise foncière. Elles permettent de répartir le territoire entre éleveurs et une meilleure maîtrise foncière. De plus, il est possible de faire des travaux d'améliorations pastorales, tels que clôtures, points d'eau et surtout débroussaillage mécanique, financés à hauteur de 70 ou 75 %, le reste étant à la charge de l'éleveur, sous forme financière ou en travail. Sur la corniche, la différence est frappante entre les zones sur AFP et celles où il n'y en a pas. La montagne ariégeoise a été sauvée parce qu'il y a eu des AFP. Il arrive qu'une commune, profitant qu'une zone ait été débroussaillée, voire déboisée, modifie le périmètre de l'AFP pour faire de la zone réouverte une zone constructible.*

***Hélène, paysanne à la retraite et habitante d'Unac.** C'est vrai mais c'est assez rare heureusement. En général, les mairies qui investissent dans une AFP le font pour que le pastoralisme ait une place.*

***Domi.** Sur certaines communes le maire est le directeur de l'AFP. Il n'a pas nécessairement une vision toujours identique à celle des éleveurs et impose sa loi. Aussi, c'est important que des paysans siègent au bureau de l'AFP. Ce sont eux qui utilisent les terres. Ils sont le plus à même de voir quels sont les travaux indispensables. Si les propriétaires sont les seuls gestionnaires, ils n'ont pas toujours une vue globale de ce qui serait à faire.*

***Gérard.** On signe une convention de pluri-annuelle de pâturage avec l'AFP, ce qui garantit une maîtrise foncière. Ainsi, la paysan n'est plus à la merci des propriétaires, qui du jour au lendemain, peuvent lui interdire l'accès aux terres. De plus, les aides PAC sont soumises à la maîtrise foncière. Pour nous, c'est un outil de travail fabuleux et indispensable. Je pense que, s'il n'y avait eu d'AFP, nous ne serions surement pas là. Et je pense qu'il y aurait beaucoup d'éleveurs qui n'y seraient pas non plus. En même temps, c'est important de signaler que nous nous sommes installés avant la mise en place de l'AFP, car on a obtenu quelques terre en fermage, avec des baux de 9 ans renouvelables. On est arrivé ici parce qu'un vieux paysan qui avait pris sa retraite nous avait loué des terres qui étaient en indivision. Mais pour avoir 3 ou 4 ha, on avait besoin de 13 signatures! On a deux baux de ce type sur Bestiac. Pour l'un il nous faut 14 signatures, pour l'autre 10. Heureusement, tous ont bien voulu signer. Il suffisait que l'un dise non et on n'avait pas le bail. Ce sont des gens qui sont restés en Ariège. Aujourd'hui, on ne peut plus travailler comme il y a 30 ans.*

***Domi.** Il ne faut plus installer des gens comme nous nous sommes installés, car cela a été trop dur humainement. Si un jeune s'installe, il faut qu'il s'installe sur des choses structurées. Sinon, ce n'est pas vivable.*

***Gérard.** En général, les AFP correspondent aux zones intermédiaires, c'est-à-dire aux zones de printemps et d'automne. Sur Bestiac, nous avons a un parcours quasiment collectif. À l'automne, nos brebis pacagent avec les chevaux qui descendent de l'estive vers la fin novembre.*

Domi : *Sur Unac, le parc est utilisé par nos brebis au printemps et par les ânes d'un autre éleveur à l'automne. Les ânes, comme les brebis d'ailleurs, valorisent très bien les glands et les châtaignes.*

L'estive : garde en escabots et en troupe

Gérard : *Le bas de l'estive, au parc, est à 1400 mètres d'altitude, et ça monte jusqu'à 2800. Il n'y a peut-être rien à manger, mais elles vont y dormir quand elles sont sur le secteur du Lanoux. Après, elles redescendent. Mais il faut aller là-haut, les ramasser, voir s'il n'y a pas eu de problèmes de prédation. Les brebis sont gardées par deux bergers. La méthode de garde varie en fonction de la saison. Les secteurs occupés en début et fin d'estive sont tellement escarpés qu'on ne peut pas garder en troupe. Il est impossible d'avoir 1000 bêtes regroupées au même endroit. C'est trop dangereux. Il y aurait de la casse. Donc au printemps et à l'automne, on garde en escabots, c'est-à-dire en petits lots. Sur les quartiers d'été, côté Lanoux, là, le troupeau est en deux lots seulement. Le nôtre et celui de Jean-Phy (Jean-Philippe Bernard, éleveur membre du GP). Soit 400 bêtes d'un côté et 600 de l'autre.*
Nous payons une cotisation par bête montée. En 2015, elle était de 5,50 € par brebis pour 3 mois et quelques jours. Les agneaux payent aussi ce tarif. Sur d'autres estives, seules les brebis mères payent. Nous transhumons à pied. Mais le collègue, qui vient de la plaine, transhume en camion. Il a les frais de transport en plus.
Domi *: ce n'est pas très juste d'ailleurs de faire payer les agneaux.*

Foncier en domanial

Le GP compte deux éleveurs ovins, 1 éleveur bovin et un éleveur équin. Sur notre estive, sur la commune de Mérens, le foncier est en domanial, c'est-à-dire qu'il appartient à l'État, géré par l'ONF. En Ariège, c'est très fréquent. Avec La Fédération pastorale de l'Ariège, nous avons réussi à négocier et depuis peu, l'ONF ne fait plus payer de redevances. Avant on payait environ 1500 € pour la saison alors que l'ONF ne participait à rien. Tous les travaux d'aménagements, c'était pour notre pomme. L'ONF avait surtout droit de veto, dire oui ou non, mais n'apportait aucune contribution matérielle ou financière. On s'est bagarré parce qu'on se disait : on n'est plus au temps des seigneurs. Merde, il faut arrêter. Aujourd'hui, le GP paie un euro symbolique.

L'intérêt du collectif

Domi *: Dans le département de l'Ariège, un énorme travail de structuration collective des estives a été réalisé, à travers les GP (groupements pastoraux). Le fait d'être structuré en GP a permis de capter des aides nationales et européennes pour les améliorations pastorales (cabanes, parcs de contentions) et l'aide au gardiennage. Actuellement les bergers sont financés à 75 % pour faire leur boulot en estive. Cela va changer l'an prochain. Cela a pu avoir lieu, car dans les Pyrénées, dans le cadre de la politique de massif, on a bénéficié d'un plan de soutien à l'économie montagnarde (PSEM).*

Gardiennage de longue date

Nous n'avons pas attendu les ours pour mettre des bergers sur l'estive. ***Ours ou pas ours, nous avons toujours eu des bergers sur l'estive depuis plus de 20 ans, et avec de bonnes cabanes****. Ça m'horripile quand j'entends dire, vous avez des bergers parce que vous avez des ours. Ce n''est pas vrai. Je pense que même si l'aide au gardiennage n'existait pas, il y aurait quand même des bergers sur la montagne. Mais au lieu d'être financés par ces aides au gardiennage, ils seraient financés sur les aides que touchent actuellement les éleveurs, comme la PHAE. Cela fait des sous en moins pour l'exploitation, mais il y a des moyens, d'autres moyens pour financer les postes. Autrefois, on les finançait avec les CTE.*
Gérard *: Par contre nous, sur notre estive, avant qu'il y ait les prédateurs, il y avait un seul poste et jusqu'à 1300 brebis pendant 3 mois et demi. Le berger n'avait pas le stress des attaques et pouvait faire son travail sereinement. Avec les attaques d'ours et de loup principalement, on a dû doubler les postes. S'il n'y avait pas les aides au gardiennage, je ne sais pas comment on aurait payé deux postes. Un poste revient autour de 8 000 € charges comprises. Plus même si le berger est très expérimenté, comme c'était le cas pour notre ancien berger qui a fait 13 ans sur l'estive et qui est en train de s'installer.*

Pastoralisme et tourisme

Participant. *J'ai vécu pas mal dans les Alpes. Là-bas des agriculteurs arrêtaient, car des colonies de vacances partaient avec le troupeau. Il y a une incompatibilité. Le prix du foncier devient « touristique », donc l'investissement devient impossible. Dans les Pyrénées, nous avons des villages en piémont où les conseils municipaux sont tenus par des Toulousains. Je n'ai rien contre eux. Ce sont des gens admirables, mais s'ils voient des moutons passer dans le jardin, ils sont mécontents. Donc que cela devient incompatible avec des troupeaux libres. Le tourisme, l'agriculture, les bêtes sauvages. Ce sont des mondes différents.*

Gérard. *Sur notre estive, il n'y a pas de problème avec le tourisme. Nous avons deux GR qui se croisent, plus un refuge gardé, donc ça amène vraiment du monde. Mais – il faudrait peut-être le demander à Evan, le berger – ce n'est pas un souci particulier. Il y a deux cabanes pastorales bien différenciées et bien isolées par rapport au refuge gardé. De ce fait, il n'y a pas d'intrusion de touristes. Ailleurs, cela arrive. Je le sais pour en avoir discuté hier avec une bergère des Alpes, à qui il est arrivé d'avoir des gens qui rentrent dans sa cabane et se l'approprient. Mais ce n'est pas notre cas.*

La prédation, objet d'un long échange

Préambule : ce qui au départ se voulait une parenthèse faisant état de tracasseries administratives incompréhensibles, s'est mué en un long échange. À plusieurs reprises Domi et Gérard ont tenté de recentrer l'échange sur l'exploitation, les brebis, mais en vain. La prédation suscite énormément de questions auxquelles il est difficile de couper court.

Des tracasseries inutiles et pesantes

Gérard. *L'estive démarre des Bésines et va jusqu'au Lanoux, partie située dans les Pyrénées-Orientales. C'est là que nous subissons des attaques de loup depuis 10 ou 15 ans. Cette année, il y a eu 3 attaques recensées.* ***Juste pour la parenthèse :*** *des experts, des gardes de l'ONFCS sont montés. Ils ont expertisés. Moi je n'y étais pas, mais le berger, Evan, était présent. Sur une brebis il y avait des traces de crocs et on vient de recevoir un courrier comme quoi les indices qu'on avait rentrés dans le logiciel ne permettaient pas d'affirmer que c'était un loup. Et donc, il faut que l'on fasse une lettre de recours gracieux. Pourquoi un recours gracieux, alors que ces attaques ont été confirmées, que le berger a vu le loup. C'est ça qui m'énerve. Pendant 10 ans, les experts sont montés, il n'y a eu aucun problème. Pourquoi cette année ? Parce qu'on a changé de berger ? Pourquoi la DDT dit-elle : « via le logiciel, les indices ne sont pas suffisants », alors que l'expert affirme qu'il y a des traces de crocs. C'est ça que je ne comprends pas, moi. Et nous, il va falloir que l'on fasse des courriers. C'est pénible cela. Merde. Où on va !*

Suite à ce témoignage plusieurs points ont été évoqués

Sur les faits relatés, hypothèses d'explication émises par une personne travaillant à la DDT

- ***Erreur de saisie****, lors de la rentrée des données dans le logiciel : le constat prime sur la saisie. Dans le recours, il faut donner le constat.*
- ***Suspicion*** *: je ne sais pas ici, mais honnêtement dans les Vosges on a le loup ; quand même une fois sur deux, ce ne sont pas des loups quoi, le chien il fait du dégât aussi quoi.*

Longs délais de paiement : attaques de l'été 2014 indemnisées un an après.
Un participant *suggère de poser la question aux services de l'État, en ces termes :* « I*ndemnisez-vous des attaques ou gérez-vous des enveloppes ?*
Réponse de la DDT *: il n'y a pas trop de restriction d'enveloppe par rapport à cela...*

Sur le déni face aux attaques de loup
Participant de l'Aveyron : « *comment se fait-il qu'assez systématiquement on nous dise : ''C'est du grand canidé. On ne peut pas affirmer que c'est du loup, ou bien encore c'est du loup non exclu''. Dans l'Aveyron, nous en sommes à 30 attaques et l'on continue à dire que c'est du grand canidé. Parce que l'on ne veut pas qu'il y ait de loups en Aveyron. »*

L'ours en Ariège : une vingtaine sur 10 estives dans le Couserans

Gérard. *Ici, nous avons été impacté par l'ours entre 1996 et disons 2006-2007. Sur le versant où nous nous trouvons, on met les bêtes bassives. C'était au mois de mai. Un matin, à 6 h , quelqu'un a frappé à la maison pour me signaler que l'ours était dans le troupeau. J'y vais en catastrophe et effectivement, les brebis étaient là, en train de pâturer tranquilles, et l'ours était au milieu, avec des brebis tout autour. Elles n'étaient pas affolées. L'ours marchait ''tranquilot''. Au bout d'un moment il allait attaquer et bouffer une brebis. J'ai récupéré un fusil, tant pis s'il ne faut pas le dire, j'ai pas tiré dessus. On a fait du bruit pour le faire partir. Il est revenu après. Il a traversé le village, et il a également été vu dans le village d'Appy. Il s'agissait d'ours issu(s) d'ours réintroduits. La mère a été tuée, et donc apparemment, ils ont*

eu un comportement assez bizarre, soi-disant déviants. Toujours est-il que ces ours, ils ont tapé pendant des années : il y a eu des attaques à, Mérens, Orgeix, dans l'Aston. Un jour, l'un d'entre eux s'est pris un minibus. Ça l'a assommé et on ne l'a plus revu. Le minibus transportait des handicapés qui allaient se balader et ce qui est fabuleux, c'est que les journalistes, dans leurs articles, étaient bien plus inquiets pour l'ours que pour les gens. C'est dire quelle est la valeur de l'humain lorsque l'on parle de l'ours ! C'est un grand débat. Du coup ces ours petit à petit ont disparu. On n'a plus eu d'ours dans la vallée, côté est.
Hélène. « *Ils ont aussi disparu parce qu'il y a eu une très forte mobilisation. C'est aussi pour cela qu'ils ne réapparaissent pas, apparemment. Ils savent qu'ici on ne les aime pas », remarque Hélène, paysanne à la retraite à Unac. Cela ne veut pas dire qu'ils ne vont pas revenir indique Gérard. « Peut-être que ça viendra mais pour l'instant, ils se cantonnent dans des endroits où les gens sont un peu moins virulents. Dans le Couserans, il y a une vingtaine d'ours sur moins de 10 estives. Les ours attaquent tous les jours. » « Beaucoup d'éleveurs ne veulent plus monter. Des estives se vident, un peu comme dans les Alpes à cause du problème du loup », ajoute Gérard.*

Le patou, un souci supplémentaire

Le chien patou, partie intégrante des mesures de protection préconisées par L'État, a suscité moult échanges entre les participants portant sur : l'agression possible par un patou ; la nécessité d'éduquer le touriste pour qu'il contourne le troupeau ; la qualité des chiens mis dans les troupeaux. Sur ce point, l'insuffisance de sélection a été pointée. Dans certains cas, c'est bien le chien lui-même qui est la cause du problème, non le randonneur. Certes, il y a aussi, c'est une réalité, des promeneurs obtus.

Bernard, berger dans les Cévennes : *Tu commences par dire bonjour, alors qu'en principe, c'est plutôt à celui qui arrive de dire bonjour à celui qui est là. Donc, je dis « bonjour. Votre chien en laisse c'est très bien mais s'il-vous-plaît, contournez le troupeau ». On te répond : « le chemin, il est là ». Tu dis : « d'accord, le chemin il est là, mais il faudrait contourner le troupeau, parce qu'il y a des chiens dans le troupeau ». Et on te dit : « Oui, monsieur, mais le chemin il est là. ». Et la personne s'engage avec son chien en laisse. Tu la regardes partir et du te dis, nom de dieu, pourvu qu'ils ne la voient pas . Ils la voient. Tu as deux patous qui sortent et qui aplatissent le chien au milieu. Tu y retournes et tu dis : « Ben voilà, on va prendre le petit chien, on va le mettre sous le bras et on va contourner le troupeau ». Et là, la personne contourne le troupeau. Elle est blanche, elle tremble et tu fais quoi ? Ca devient extrêmement compliqué... D'autant qu'il faut composer avec l'environnement spécifique à la montagne, en particulier la météo.*

Domi. *J'ai le souvenir d'une montée où on était allé remplacer les bergers. On arrive en haut d'un col. Il faisait un temps exécrable. Il y avait de la brume. Il bruinait etc... Et pof ! On tombe nez à nez avec un randonneur allemand qui nous dit : « vos brebis, elles sont là ». On s'est dit, heureusement qu'on n'a pas de patous. Le gars, il passe au milieu du troupeau dans la brume et la pluie. Il n'est pas censé savoir qu'il y a un patou dans le troupeau. Quand bien même il le saurait, comment fait-il quand les brebis sont de part et d'autre du GR. La montagne est à tout le monde, ce n'est pas le domaine exclusif du troupeau.*

L'ours, un appauvrissement pour l'estive des Bésines

***Domi. L**'organisation, la gestion globale de l'estive, tout cela est remis en cause par les prédateurs.*
À partir du moment où l'ours a tapé, nous avons dû abandonner des pans entiers de montagne, car la première chose que nous respectons, c'est le travail du berger. Le berger nous disait : « ce n'est pas possible. On ne peut pas travailler comme cela. Ça fait trop loin, c'est trop de boulot, trop lourd, trop dangereux pour les brebis ». Ça l'était aussi pour le berger. Et on ne peut qu'écouter le berger, car c'est lui qui, tous les jours, est confronté à ces problèmes-là.

Quelle politique de la montagne ?

***Un participant**. Chez nous, il y a une évolution. Il y a eu un colloque récemment dans le cadre du parc national. Justement, il faut s'interroger sur la politique. C'est-à-dire sous l'angle : que veut-on faire du territoire ? Est-ce que c'est normal de laisser en pâture ? Est-ce qu'il faut laisser les forêts ? À terme, avec le changement climatique, il y aura sans doute davantage de forêt en altitude. Ne serait-il pas plus logique d'abandonner des pans de montagne à la forêt ? Ceci est à définir. Ce sont des choix politiques. Les moutons n'ont pas toujours été en altitude. C'est nous qui les y avons amenés, il y a de cela 150 ans pas plus. On n'est pas non plus obligés de mettre des moutons. C'est à définir. Si on met des agriculteurs, il faut les aider. Si on dit : on met des ours, on laisse la forêt reprendre. C'est à définir. Ce n'est pas gênant.*

***Domi.** En effet. Cette question, nous l'avons abordée, lorsque Jospin était premier ministre et Dominique Voynet au ministère de l'environnement. On a rencontré leurs secrétaires à Orlu et nous leur avons demandé :''Voulez-vous faire un « pyrénéesland » ouvert aux prédateurs ?'' Si oui, il faut nous le dire maintenant. Ce n'est pas la peine que nous investissions sur l'installation de jeunes, sur l'entretien du territoire si c'est pour nous demander d'ici quelques années de dégager. C'est une politique qui va bien au-delà de la France. Mais la question centrale est : que veut-on faire de la nature, que veut-on faire de la montagne ?*

L'Ariège au fil du temps

De très petites fermes morcelées et une forte déprise
***Hélène.** En montagne, toutes les fermes étaient au village. Chaque famille avait un morceau à l'ombre, un morceau au soleil, un morceau près de la rivière, un morceau un peu partout. Déjà, cela ne favorisait pas... A cela s'ajoute les cas d'indivision qui complique encore la gestion du foncier.*
***Gérard**. Traditionnellement les fermes avaient des vaches pour le travail. Les brebis étaient destinées à la vente, pour avoir un peu d'argent. Les terrasses étaient cultivées : seigle, patates, betteraves, un peu d'orge.*
***Domi :** ce qu'il faut savoir c'est que sur l'Ariège, il y a eu une grosse déprise agricole, quand Ferrat il chante, « que la montagne est belle, les gens ils sont partis, formica ciné, » Eux ils sont tous partis à l'aérospatiale à Toulouse. Et ici il y a eu pendant très longtemps une grosse grosse déprise.*

Des bêtes pour le plaisir

Gérard. *Ici, l'usine principale, ce sont les talcs. Je me souviens que sur Caussou par exemple, il y avait beaucoup de gens qui travaillaient aux talcs et qui avaient conservé 2 ou 3 vaches pour leur plaisir. Le soir ils rentraient et s'occupaient de leurs vaches. Les animaux étaient toute leur vie. Ils allaient à l'usine parce qu'il fallait manger. Les gens de notre génération qui avaient des animaux, petit à petit, ils les ont vendus. Sur la fin, il ne restait plus que Alain comme pluri-actif. (éleveur transhumant de vaches gasconnes, ndlr). Aujourd'hui le gars qui est marié et qui a des enfants etc., il fait son travail à l 'usine et s'il a du temps libre, c'est pour faire autre chose. C'était l'ancienne génération, avant nous...*

L'ouverture, facteur de dynamisme

Domi : *Ils étaient paysans avant tout. C'est aussi cela qui a sauvé l'Ariège. Heureusement il y a eu aussi des néo-ruraux qui ont retroussé leurs manches en zones de montagne. Ceci est encore vrai aujourd'hui. À ce propos, nous avons rencontré des conseillers généraux et des acteurs du pastoralisme du 65 venus en Ariège observer la dynamique du pastoralisme. Car ils sont en train de s'en apercevoir que chez eux, à vouloir que tout reste pour les gens locaux, sans laisser venir des gens de l'extérieur, des choses sont en train de se perdre. C'est d'ailleurs ce qui risque aussi de se produire au Pays Basque.*

Chez Cécile et Pierre Luttenschlager, éleveur.se de chèvres, à Orgeix

À l'entrée de la ferme. À l'arrière plan, les parcours boisés dédiés aux chèvres

Photo ©VL

Cécile et Pierre

La ferme du crabé :
60 chèvres alpines, vivant sur parcours boisé
Transformation fromagère
Vente directe

Photo ©CL

Photo ©VL

Pour en savoir plus sur la ferme et les produits: http://www.fromage-chevre-pyrenees.com ***accessible en tapant comme moteur de recherche : La ferme du Crabé***

Les personnes qui ont choisi de rendre visite à Cécile et Pierre ont pu, au passage, découvrir le village d'Orgeix et faire une halte à la ferme équestre l'Écrin des Cîmes, qui pratique l'équitation bienveillante.

Photo ©VL

Photo ©VL

Pour en savoir plus, un site : http://www.equitationbienveillante.com

« Route de la corniche », à Lordat

Cette route départementale étroite surplombe la vallée de l'Ariège et relie les villages accrochés au flanc du massif du Tabe.

Le périple, était conduit et commenté par Laurence Rousseau, paysanne à Appy (GAEC familial de La ferme aux Anes) et Baptiste Miller paysan à Appy (La ferme du Saladou).

Chemin faisant, ils ont fait halte à Lordat, à la ferme du Berbéscou chez José Barbosa et Anne (élevage bovin + camping à la ferme + poules pondeuses + chèvres avec transformation fromagère).

Photo ©LR

Village de Lordat

Photo ©LR

Halte à Lordat

L'objectif de ce périples était, entre autres, de montrer le rôle bénéfique des outils de gestion que sont les AFP (Association foncière pastorale) pour les zones intermédiaires et les GP (Groupements pastoraux) pour les zones d'estives. Les unes et les autres étant complémentaires et nécessaires au maintien du pastoralisme.

Dans ce secteur, les récents départs à la retraite ont été compensés par des installations, voire des créations. Les trois petites village d'Appy, Axiat et Lordat comptent aujourd'hui 11 actifs liés à l'agriculture de montagne et totalisent 9 enfants qui vont à l'école de Luzenac, située en dessous dans la vallée.

Village d'Appy

Pour en savoir plus sur les fermes d'Appy

http://www.la-ferme-aux-anes.com

http://www.lafermedusaladou.fr

Visite chez Andrea BAUDON, à Urs

Photo ©MD

Andréa produit des légumes sur deux sites, l'un situé à Urs, 550 m d'altitude (au bord de l'Ariège, près de la Nationale 20), et l'autre à Mérens-Les-Vals à 1100. De plus, sur le site de Mérens, Andrea produit également du blé et élève des vaches avec son compagnon (exploitation en GAEC). Le blé, environ 5 tonnes, est transformé en pain et gâteaux secs à Mérens. A terme l'activité transformation s'effectuera à Urs. En effet, ce site plus accessible et plus proche des lieux de consommation, permet de conjuguer vente directe sur la ferme et livraisons. Dans ce but un bâtiment a été construit en 2015.